



Participants aux Vingt et unièmes journées de l'Hygiène à Hammamet

Les 6 et 7 décembre 2017, la Direction de l'Hygiène du Milieu et de la Protection de l'Environnement a organisé les Vingt et unièmes Journées nationales de l'Hygiène sur le thème « Air intérieur et Santé ». Celles-ci ont eu lieu à Hammamet sous le patronage de Monsieur le Ministre de la Santé, et en collaboration avec l'Organisation mondiale de la Santé.

Plus de 81 % de l'ensemble des salles de classe dans les écoles primaires et plus de 57 % des salles d'activité dans les jardins d'enfants et les crèches ne respectent pas l'indice de confort hygrothermique, a indiqué Monsieur Imed Hammami, Ministre de la Santé, citant le dernier recensement national visant à évaluer les conditions d'hygiène et d'environnement dans les écoles primaires, les jardins enfants et les crèches.

Il a ajouté dans une déclaration en marge de l'ouverture des travaux des Vingt et unièmes Journées nationales de l'Hygiène que ces indices, qualifiés d'alarmants, mettent à jour la nécessité d'accélérer la mise en place d'une stratégie préventive adéquate pour lutter contre les dangers d'une mauvaise qualité de l'air.

Le recensement, effectué auprès de 7 000 établissements scolaires, portait sur les conditions d'hygiène dans les salles de classe et les salles d'activité, ainsi que sur les conditions d'approvisionnement en eau potable.

Le Ministre de la Santé a ajouté que ledit recensement avait montré que l'indice d'humidité avait atteint un niveau favorable à la prolifération de mycoses, ce qui a des répercussions néfastes sur la santé des enfants.

Afin d'assurer une meilleure coordination des efforts entre le ministère de la Santé et les autres parties prenantes chargées de l'amélioration des conditions d'hygiène dans les établissements scolaires, les résultats de cette étude ont été remis à ses partenaires, parallèlement à des propositions visant à améliorer la situation générale.

Les travaux des Vingt et unièmes Journées nationales de l'Hygiène ont abouti à des recommandations ayant pour objectif de contribuer à la prévention des risques sanitaires liés à la qualité de l'air intérieur et à une meilleure gestion des situations de non-conformité. Ces recommandations s'articulent autour du renforcement de l'expertise en matière de contrôle de la qualité de l'air intérieur, de formation, de sensibilisation, de cadre réglementaire et institutionnel et de contribution de la recherche scientifique. Elles englobent également l'élaboration d'une stratégie nationale de gestion des risques sanitaires liés à la qualité de l'air intérieur ainsi qu'un plan d'action pour sa mise en application qui pourrait s'organiser autour des axes stratégiques susmentionnés.

Wednesday 17th of April 2024 04:07:38 AM